



N° 124

8 décembre 2008

L'actualité du **MILITANT** des Industries Chimiques

Un succès pour construire les luttes.



A lors que certains prédisaient une baisse d'audience de la CGT aux élections prud'homales du 3 décembre, c'est au contraire **une CGT grandie et renforcée qui sort des urnes avec un score à 33,97%**.

Ce résultat est à mettre à l'actif de nombreux militants qui ont effectué un travail remarquable dans et hors des entreprises, mais aussi et surtout nous l'avions dit et écrit « *le résultat de la CGT dépendra de nos capacités à mobiliser dans la période* ».

Le constat est sans appel. Dans les régions où il y a eu des luttes dans les entreprises, la CGT se renforce très fortement. N'est-ce pas le cas aussi au niveau de l'activité Commerce, où la CGT progresse nettement ? Des mobilisations ont eu lieu à l'appel de la CGT sur les salaires dans les grandes surfaces et contre le travail du dimanche.

Une CGT revendicative, au cœur des luttes à tous les niveaux, c'est bien cela le sens du vote des 1,5 million de salariés qui ont déposé le bulletin CGT. Et dans la période, il va falloir aller dans cette voie, car il paraît évident que ce n'est pas le résultat de la CGT qui mettra un frein à la politique de Sarkozy. Preuve en est, puisque dès le lendemain, 4 décembre, dans le Nord de la France, région vivant une sinistrose de l'emploi industriel, Sarkozy après avoir débloqué des millions d'euros pour les banques, annonce le versement de 26 mil-

lions d'euros pour soi-disant relancer les investissements afin de sauver l'industrie automobile.

Et les salaires dans tout cela ? Rien !

Rien sur des mesures concrètes pour le pouvoir d'achat. Rien sur l'impact d'un baril qui après avoir atteint il y a 3 mois des niveaux record à 150 dollars, atteint aujourd'hui un seuil à 45 dollars, mais à la pompe peu de répercussions. Etat et Compagnies Pétrolières continuent à s'en mettre plein les poches.

Et la soi-disant crise, qui aujourd'hui laisse libre cours à toutes les fermetures possibles, à une débauche de casse de l'emploi, à la mise au chômage technique de milliers de salariés, alors que pendant ce temps là, les profits à l'image de Total, Rhodia, L'Oréal, St Gobain, continuent de s'accumuler.

Sur la base de ce qui a été construit par la mobilisation depuis la rentrée, on se doit de poursuivre sur la question des salaires, puisque le patronat prétextant la crise se refuse à engager des négociations sérieuses pour 2009.

Les actions dans la période chez Sanofi Aventis, Rhodia, L'Oréal, Yves St Laurent, la branche pétrole doivent nous encourager vers un syndicalisme de conquêtes, de luttes, c'est le sens du vote du 3 décembre.

FAUT-IL RAPPELER QUE LA SEULE SOLUTION POUR SORTIR DE LA CRISE, EST L'AUGMENTATION DES SALAIRES ET UNE MEILLEURE RÉPARTITION DES RICHESSES. ALORS N'ATTENDONS PAS, RÉCLAMONS NOTRE DÛ.

Sommaire

Edito

■ Un succès pour construire les luttes. (page 1)

■ Parfumerie-cosmétologie

Une « odeur » de casse sociale et de « petits soins » pour les actionnaires. (page 2)

■ Chômage partiel

... salaires partiels pour les salariés, profits non partiels pour les spéculateurs. (page 3)

■ Elections prud'homales

La CGT confirme sa place de 1ère organisation syndicale. (page 4)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex

Tél. 0148188036 - Fax. 0148188035

<http://www.fnic.cgt.fr> - E-mail : fnic@cgt.fr

Directeur de publication : Jean Michel PETIT

ISSN : 1762-4991 - N° CPPAP : 0608 S 06566

Imprimé par nos soins

Décembre 2008

10 - Collectif 2SPE

11 - Collectif MIP
Coordination L'Oréal15 - Collectif industriel (9h)
région Rhône-Alpes Lyon16 - rassemblement uni-
taire des syndicats de
l'industrie pharmaceutique
devant la Bourse à 11h
pour la défense de l'em-
ploi**Janvier 2009**

12 - Secrétariat UFR

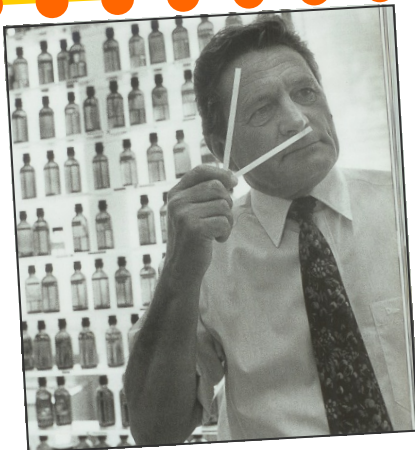
13 - Collectif Animation
élargi au DSC

14 - Bureau UFICT

26 et 27 - Comité Exécutif

21 - journée d'études sur
les grands arrêts**Février 2009**

23 au 27 - stage CHSCT



Une « odeur » de casse sociale et de « petits soins » pour les actionnaires.

Si il y a quelque chose qui va mal dans cette filière, ce sont bien les 100.000 salariés, directs ou indirects, qui y travaillent et produisent les richesses. Ils vont mal, et pour causes : l'exploitation des travailleurs, l'exigence de rentabilité exercée par les actionnaires est la même que dans n'importe quelle entreprise, et ce sans aucun remord malgré les dégâts occasionnés.

La casse de l'emploi, c'est : L'Oréal -1000 emplois industriels, Chanel -300, YSL Beauté -600 en 2006 (800 en 2 ans), fermeture du site Nina Ricci à Ury, Nivea qui vend son site de Melun, etc... Mais, ne nous y trompons pas, tous font des profits. Il ne s'agit là que de simples opérations financières aux seules fins de dégager encore plus de profits. La cession par les grands groupes de leurs sites industriels à des façonniers qui n'hésitent pas à casser les droits et acquis sous prétexte de compétitivité qui leur est imposée par ces mêmes grands groupes.

Les salaires qui au fil du temps fondent comme neige au soleil ; plus de grilles de salaires ou bien déstructurées ne permettant plus de faire le lien salaires/qualifications/classifications. La convention collective et le droit du travail sont de moins en moins respectés, les entreprises favorisant les éléments de rémunération aléatoires avec critères d'attribution liés au résultat, à l'absentéisme, aux accidents, à la productivité, toujours dans l'objectif d'exploiter plus les travailleurs. La baisse continue du pouvoir d'achat constatée par tous suffit à elle seule à confirmer cette politique néfaste.

Les conditions de travail de plus en plus pénibles, les charges accrues de responsabilités comme d'activités, la gestion par le stress, la flexibilité, le travail posté, la précarité sont autant de facteurs provoquant souffrances au travail, maladies, dépressions, accidents du travail. Les maladies professionnelles explosent, que ce soit les TMS (*troubles musculo-squelettiques*) ou les lombalgies dues au port de charges, aux mouve-

ments répétitifs, aux cadences, aux postes de travail pas adaptés.

La précarité, avec 20 à 30% des effectifs en intérim dans cette filière, sans ou peu de formation, qui de par leur statut de salariés précaires n'ont d'autres choix que de dire amen à tout, étant ainsi à la merci du patron, n'étant plus acteurs de l'organisation de leur travail, de leur sécurité, sans évolution professionnelle possible, avec des rémunérations au ras des pâquerettes. Politique qui là aussi permet à nos employeurs de toujours revoir les salaires de l'ensemble des salariés à la baisse.

Des relations sociales dégradées, le salarié n'étant plus un être humain, mais de la main d'œuvre qui a un coût et doit sans cesse être réduit. Une individualisation accrue, interdisant aux salariés le travail en équipe au profit de la mise en compétition de tous. La remise en cause des acquis sociaux et syndicaux, le non respect des représentants des salariés, tout cela se traduisant par une absence totale de dialogue social.

Tout ceci n'est plus acceptable. Il faut que dans toutes nos entreprises chacun s'empare de ces questions, les mette en débat. Il n'y a pas de fatalité, cet état de fait n'est rien d'autre que le fruit des politiques menées par les entreprises dans le seul but de dégager toujours plus de rentabilité financière, et ce quoiqu'il en coûte aux salariés victimes de leurs agissements. Pourtant, ce sont bien ces mêmes salariés qui sont les créateurs de richesses au prix de leurs conditions de travail et de vie. Tous ensemble nous devons tout faire pour peser dans la balance et rétablir une justice sociale dans l'entreprise.

CONSTRUISONS LE RAPPORT DE FORCES DONT NOUS AVONS BESOIN POUR IMPOSER D'AUTRES CHOIX, QUE CE SOIT DANS L'ENTREPRISE OU LA SOCIÉTÉ DANS LAQUELLE NOUS VIVONS.

Paritaires**Décembre 2008**10 - Plasturgie : commission
Sociale
- Officines :11 - UNIPHAR : handicap
- SNCP : CPNE17 - UIC : salaires
- LEEM : rapport annuel

18 - UFIP : CPNE



Déjà en 1986.

Salaires « partiels » pour les salariés, profits non partiels pour les spéculateurs.

Le chômage partiel, créé en 1968, modifié par avenant en 1975, était la seule issue lorsqu'à cette époque toutes les solutions étaient recherchées dans les entreprises en difficulté, maintenir une activité avec des dettes financières.

Ce n'est pas le cas aujourd'hui !

Le patronat se sert de cette arme pour vider de son contenu les conventions collectives, le droit du travail, mais également le droit de se soigner, de prendre des congés payés et ainsi installer la peur et la résignation chez les salariés. C'est ainsi qu'au fil des années, il instaure l'annualisation du temps de travail, avec des RTT consenties souvent à sa guise, le relèvement du contingent d'heures supplémentaires, la flexibilité et la polyvalence des salariés, sans reconnaître aucunement la qualification de chacun.

Le monde du travail a connu ces dernières années **une remise en cause sans précédent des acquis sociaux** pour aboutir de nos jours à la « possibilité » de travailler jusqu'à 70 ans. Mais, cela n'est pas encore suffisant, on veut également remettre en cause le principe du droit aux congés payés (*5 semaines, c'est trop !*).

L'instauration du chômage partiel en fin d'année permet deux choses au patronat :

1. remettre en avant que pour les congés payés c'est lui qui décide.
2. augmenter la part des richesses dans la spéculation en vidant les stocks.

Nous revenons là à la question fondamentale de la finalité de l'entreprise : il faut redonner le sens de la force de travail en la rémunérant telle qu'elle doit l'être, répartir la richesse en faveur du monde du travail, de l'investissement, et en réhabilitant la qualification de ses salariés. **Le chômage partiel n'a aucune raison d'exister aujourd'hui au regard des profits que les entreprises engrangent :**

- + 100 milliards au CAC 40 en 2008
- + 170 milliards octroyés par les ASSEDIC pour financer le chômage partiel
- + 70 milliards de niches fiscales
- + 33 milliards d'exonérations de cotisations sociales

Et enfin, le cadeau de plus de 360 milliards pour sauver les banques.

Tous ces chiffres parlent d'eux-mêmes pour réaffirmer que le gouvernement et le Medef accentuent les inégalités pour sauver les marchés financiers en opposition à la satisfaction des demandes sociales, notamment celle du relèvement du SMIC à 1600 euros.

Les entreprises ont mis, en 2008, 209 milliards d'euros d'investissements pour 227 milliards reversés sous forme de dividendes aux actionnaires... et des miettes pour les salariés. On assiste de fait à une modification de plus en plus importante du partage des richesses au profit des classes possédantes, sous couvert de la financiarisation.

C'est cela qu'il faut stopper. Selon une étude de la Fédération CGT de la métallurgie, 1% des dividendes versés suffirait à maintenir l'activité de cette fin d'année 2008. MICHELIN, contrairement à cela, essaie d'imposer à ses salariés un compte épargne temps à l'envers, où les jours de CP ainsi que les RTT seraient prélevés par anticipation sur ce dernier. D'autres prennent le même chemin dans l'automobile, le bâtiment, la plasturgie...

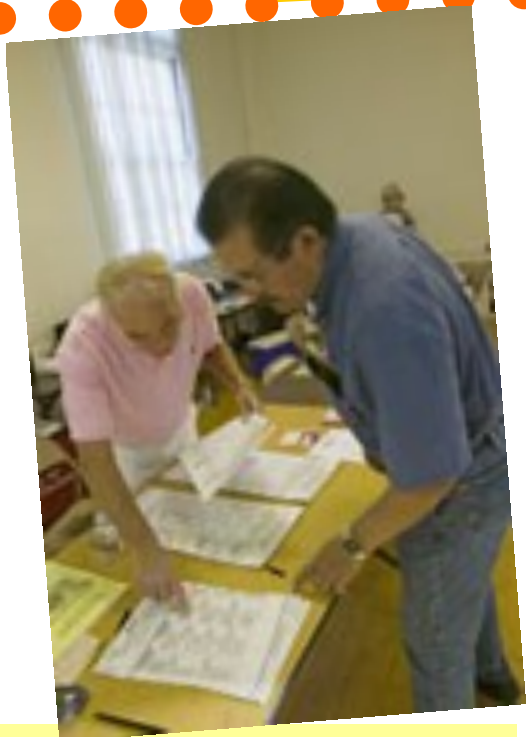
C'est la remise en cause du droit aux congés payés.

Partout, il nous faut combattre la mise en place du chômage partiel (*Voir Cir. Féd. N°521 du 31/10/08*) et redonner un sens à notre lutte pour, qu'enfin, la richesse créée par notre travail serve l'intérêt collectif.

Exigeons dans le contexte actuel de crise financière que tous **les salaires soient portés à 1600 euros au coefficient 130**, et que le temps non consacré à la fabrication soit utilisé en temps de formation dans nos entreprises afin de reconnaître la qualification de chacun.

OPPOSONS-NOUS AU FINANCEMENT PUBLIC DU CHÔMAGE PARTIEL. LES ENTREPRISES DOIVENT PAYER À 100 % LEUR STRATÉGIE INDUSTRIELLE ET RÉORIENTER L'ARGENT VERS LE TRAVAIL. NOS CONGÉS PAYÉS SONT LE FRUIT DES LUTTES DEPUIS UN SIÈCLE.

NE LES LAISSONS PAS FAIRE, OPPOSONS LEUR LA LUTTE.



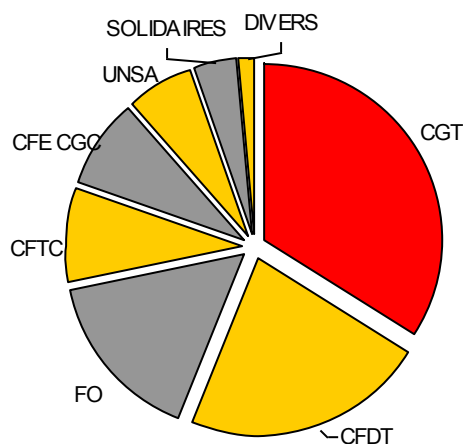
La CGT confirme sa place de 1^{ère} organisation syndicale.

Les résultats des élections prud'homales du 3 décembre 2008 constituent des perspectives de mobilisations et de luttes pour toute la CGT qui voit son influence s'accroître et confirmée comme première organisation syndicale en France, avec 33,97% des voix exprimées.

C'est le meilleur score depuis 20 ans pour ces élections. Cela se traduit par un plus de 2% pour la CGT.

C'est aussi la première fois depuis 30 ans que la CGT enregistre un tel progrès qui se traduit dans la quasi-totalité des départements en recueillant plus de 1,5 million de voix, plus qu'en 2002, malgré une participation, un quart des salariés, une nouvelle fois en baisse dont la grande responsabilité incombe à des conditions particulièrement déplorablement d'organisation du scrutin par les pouvoirs publics et des employeurs défaillants dans les inscriptions, voire à refuser aux salariés le vote pendant le temps de travail. Beaucoup de salariés se sont retrouvés en difficulté, surtout dans les petites entreprises et là où il n'existe pas d'organisation syndicale.

Cette baisse de participation ne saurait masquer la réelle volonté des salariés, en confortant leur confiance à la CGT pour un syndicalisme de luttes, à vouloir prendre leur avenir en main pour faire respecter leurs droits et obtenir satisfaction à leurs reven-



dications pour une réponse à leurs besoins.

Le travail accompli par tous les militants et syndiqués lors de la campagne et le jour du scrutin doit nous servir de tremplin pour amplifier le renforcement de la CGT.

Le potentiel existe réellement entre le nombre de syndiqués de notre organisation et les 1,5 million de salariés qui ont voté CGT. Continuons d'occuper le terrain en portant le débat de transformation de société au plus près des salariés et ne soyons pas timide, proposons l'adhésion CGT.

DANS LE CONTEXTE ACTUEL, UNE CGT PLUS FORTE ET OFFENSIVE CONTRIBUERA À CONSTRUIRE DES MOBILISATIONS DE GRANDE AMPLIEUR.

Un potentiel réel entre le **nombre de syndiqués** de notre organisation et les **1,5 million de salariés** qui ont voté **CGT.**

Pour choisir vos vacances en toute confiance !

www.touristravacances.com

Réservations 0890 567 567 (0,15€ la min.)